



Fac de droit : des actes de violences inadmissibles !

Dans la nuit du jeudi à vendredi, une cinquantaine d'étudiants et de lycéens occupaient un amphithéâtre de la faculté de droit de Montpellier suite à la décision prise lors de l'assemblée générale dans l'après-midi.

Vers 23h30, une dizaine de personnes cagoulées et armées de bâtons se sont introduites à l'intérieur de la faculté de droit à Montpellier et ont frappé les étudiants et les lycéens présents. Certains d'entre eux ont été hospitalisés dans la nuit pour des blessures sérieuses.

Comment ces individus ont-ils pu pénétrer dans la faculté, menacer et commettre des actes violents sans que personne n'intervienne ?

Je dénonce fermement ces actes lâches, d'une grande violence et visiblement prémédités. J'appelle le doyen de la faculté de droit à prendre ses responsabilités pour que ces actes ne demeurent pas impunis.

***Muriel Ressiguier,
Députée de la 2^{ème} circonscription de l'Hérault.***